

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 19 JUILLET 2018

Présents : Bruno GUIDON, Nicole BERNARD-BERNARDET, Frédéric GILSON, Corinne GOBBER, Nadia JOSSERAND, Julie LATHUILLE, Philippe ROISINE, Jean-Luc THIAFFEY-RENCOREL.

Absents : Benoît CLAVEL, Christophe GEORGES (excusé), Dorothee KNOEPFFLER-CARMINATI (excusée), Jean-Claude LOYEZ (excusé), Stéphane PACCARD.
Julie LATHUILLE est désignée secrétaire de séance.

Ordre du jour :

- 1) Approbation du compte-rendu du dernier conseil,
- 2) Finances : décisions modificatives,
- 3) Rapports annuels sur le prix et la qualité des services eau et assainissement,
- 4) Travaux salle des fêtes : mise en conformité accessibilité,
- 5) Voirie : cession gratuite au Montaubert,
- 6) Eau : adduction eau La Travais le Lavoir,

- 7) Convention d'exploitation licence IV,
- 8) Urbanisme : déclaration d'Intention d'Aliéner,
- 9) Bilan cantine et garderie,
- 10) Travaux Praz d'Zeures,
- 11) Informations et questions diverses

	<i>Points abordés</i>	<i>Décisions prises</i>	<i>Points à revoir</i>
1	Approbation du compte-rendu de la dernière séance	Avis favorable	
2 a)	Budget principal 2018 - décision modificative	Avis favorable pour la décision modificative suivante : - + 2 712,05 € au compte 21318/21-041 recettes autres bâtiments publics - + 2712,05 € au compte 21538/21- 41 dépenses autres réseaux - + 3271,00 € au compte 2152/21-041 dépenses autres réseaux - + 3271,00 € au compte 2031/20-041 recettes frais d'études - + 5100,00 € au compte 2313/23-041 dépenses immobilisations en cours - construction - + 5100,00 € au compte 2031/20-041 frais d'études	
2 b)	Budget annexe de l'eau 2018 - décision modificative	Avis favorable pour la décision modificative suivante : - - 10,00 € au compte 022/022 recettes dépenses imprévues de fonctionnement - + 10,00 € au compte 701241/011 dépenses reversement agence de l'eau pollution domestique	
3 a)	Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'assainissement non collectif 2017	Adoption du rapport	

3 b)	Rapport annuel sur le prix et la qualité du service de l'eau potable 2017	Adoption du rapport	
4	Mandater un architecte ou un maître d'oeuvre pour les travaux de la salle des fêtes	Avis favorable	
5	Cession gratuite à la commune de 62 m ² par Monsieur Michel MIQUET-SAGE	Avis favorable pour cette cession avec prise en charge par la commune des frais de notaire et de géomètre.	
6	Alimentation du hameau du Lavoir par l'eau communale	Avis défavorable par 9 voix contre	
7	Convention de mise à disposition de la licence IV à Julien Thiaffey-Rencorel pour le gîte de Praz D'Zeures	Avis favorable pour un montant de 100 € et pour une durée d'un an.	
8	Déclaration d'Intention d'Aliéner	La commune ne souhaite pas préempter pour la DIA 2018/03.	
9	Modification des règlements de cantine et de garderie périscolaire et des modalités d'inscription	Avis favorable	
10 b)	Changement de frigo à Praz D'Zeures	Mise en attente de la décision	

RELEVÉ DES DÉCISIONS

	<u>Décisions prises</u>	<u>Qui ?</u>	<u>Fait quoi ?</u>	<u>Comment ?</u>	<u>Pour quand ?</u>
10 a)	Evaluer les travaux de Praz D'ZEures	Les élus	Cherchent un architecte spécialisé dans le monde agricole		Le plus rapidement possible
10 b)	Voir d'autres prestataires ou d'autres systèmes pour le frigo	Les élus	Voit avec un frigoriste de Saint-Jean de Sixt		
11 a)	Faire un groupe de travail pour l'usage de la salle des fêtes	Corinne, Nicole, Philippe, Nadia	Travail sur les horaires et les modalités d'usage de la salle des fêtes. Intégration possible du ménage		Le plus rapidement possible
11 d)	Faire un point sur les heures de l'employé technique restauration	Les secrétaires			Le plus rapidement possible

2. Finances : décisions modificatives

Il est nécessaire de procéder à des virements de crédits pour régulariser une sortie de bien de l'inventaire, des erreurs au niveau des amortissements et une insuffisance de crédits au budget annexe de l'eau 2018.

3. Rapports annuels sur le prix et la qualité du service public de l'assainissement non collectif et de l'eau potable

a) Assainissement non collectif

Le pourcentage des installations conformes a augmenté.

b) Eau potable

La consommation moyenne par abonné a augmenté.

Les campagnes de recherche de fuites d'eau ont permis de diminuer les pertes sur le réseau.

4. Travaux salle des fêtes : mise en conformité accessibilité

Dans l'agenda Ad'Hap il est prévu la création de WC handicapés et la mise en place d'une place de stationnement.

5. Voirie : cession gratuite au Montaubert

Le Maire s'est rendu à un bornage au Montaubert, le long de la propriété de Monsieur Michel MIQUET-SAGE. Il s'avère que la commune a empiété sur son terrain pour 62 m². Monsieur Michel MIQUET-SAGE est prêt à céder le terrain gratuitement à la commune.

6. Eau : adduction eau La Travais, le Lavoir

La Régie d'Electricité est en train d'enterrer la ligne entre la Travais et le Bouchet-Mont-Charvin. Un habitant du hameau du Lavoir a demandé à la commune d'alimenter ce hameau en même temps par l'eau communal, pour la défense incendie notamment.

Une telle proposition avait été faite par la commune du Bouchet-Mont-Charvin aux habitants et ils avaient refusé.

7. Convention de mise à disposition de la licence IV

Les gérants du gîte de Praz d'Zeures ont demandé à bénéficier de la licence IV. La formation obligatoire a été réalisée.

9. Bilan cantine et garderie

Suite aux nouveaux horaires de la rentrée, il convient de modifier les horaires des services de cantine et de garderie.

10. Travaux Praz D'Zeures

a) Travaux bergerie / salle de fabrication

Il convient dès maintenant de travailler sur les travaux de remise en état de la bergerie et de la salle de fabrication.

b) Changement de frigo

Le locataire a demandé s'il était possible d'acheter un frigo à gaz, pour une meilleure conservation des aliments.

A ce jour, il y a un frigo avec un système de refroidissement à eau.

Le Maire a un devis d'environ 1500, 00 €.

11. Informations et questions diverses

a) Association L'Océan

Elle a demandé à pouvoir bénéficier de la salle de fêtes.

b) Restriction usage de l'eau

Depuis le 19/07, il y a un arrêté préfectoral de restriction de l'usage de l'eau.

c) Déchetterie

La CCVT a indiqué bien prendre note du choix de la commune pour leur laisser la gestion le lundi après-midi.

A ce jour, ils n'ont pas de personnel à mettre à disposition.

d) Fleurs

L'employé communal remplacera Solange pour l'arrosage des fleurs pendant les vacances.